

POUR VOUS
ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

LE SOLEIL

POUR
VENDRE
LOUER
ACHETER
LES
ANNONCES CLASSÉES
647-3311

DIMANCHE 30 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 241
36 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04 T.V.Q. 0.30

MONTREAL-OTTAWA 60¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

50¢ Plus T.P.S. T.V.Q.

TENDANCES

L'école publique développe des menus à la carte

Pas d'erreur, l'école a changé. Après les programmes sports-arts-études, plusieurs écoles offrent maintenant des « concentrations » en anglais. **B-1**

QUÉBEC

Le président d'Expo-Québec a mille et un projets

Pour sa première année à la direction d'Expo-Québec, André Joncas est enthousiaste et plein de projets pour redonner à l'exposition ses lettres de noblesse. **A-5**

L'ENTREVUE

Le Québec a délivré 37 393 permis d'armes en 1991

Le simple citoyen qui désire se procurer une arme à feu doit obligatoirement s'adresser à la Sûreté du Québec. Richard Bourdon de la SQ explique le processus. **A-5**

LE SPORT

Les Expos succombent de nouveau à l'Astrodome

Pour un deuxième match d'affilée, les Expos n'avaient rien d'une équipe impliquée dans une course au championnat. Des Expos plutôt amorphes se sont inclinés 8-2 devant les Astros de Houston. **S-2 et S-3**



UN SOUVENIR HEUREUX

Mes 17 ans

Pour le dernier souvenir de la période estivale, LE SOLEIL a donné la plume à un des tout derniers venus dans la chanson française, Daniel Bélanger, surtout connu pour sa chanson Opium. **A-2**

LE MONDE

Aide accrue aux victimes d'Andrew

Le président Bush a annoncé, hier, le déblocage de plus de 500 millions \$ en faveur des victimes de l'ouragan Andrew, en plus d'envoyer d'autres troupes. **A-7**

Écart de plus en plus faible entre Bush et Clinton

L'écart entre le candidat démocrate à l'élection présidentielle Bill Clinton et le président George Bush s'est resserré, selon deux nouveaux sondages. **A-7**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	B-6 à B-11
Arts	B-3 et B-4
Bandes dessinées	A-8
Décès	B-11
Économie	B-5
Éditorial	A-6
En coulisses	B-4
Horoscope de la semaine	B-10
L'Audio-Vidéo	B-2
L'Entrevue	A-5
Le Monde	A-7
Le Rock	B-3
Où aller à Québec	B-4
Pierre Champagne	B-12
Tendances	B-1 et B-2

TABLOID

Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Feuilleton	14
Jeux du dimanche	S-14 et S-15
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Scrabble	S-15
Sport	S-1 à S-13
Sport Reportage	S-8 et S-9

LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux, possibilité d'une averse en fin d'après-midi. Max. 23. Min. 14. Demain ensoleillé en matinée, ennuagement suivi de quelques averses en après-midi. Max. 22. **S-16**

Allaire et Dumont dans les limbes libérales

Le PLQ veut un référendum

Jean Allaire et Mario Dumont ont exprimé leur dissidence et une quarantaine de jeunes ont quitté le parquet du congrès libéral qui a appuyé à 95 % l'entente constitutionnelle conclue par son chef, pavant ainsi la voie au référendum que le premier ministre Bourassa hésite encore à décréter.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le ton du congrès spécial du

PLQ a été donné moins de 30 minutes après son ouverture, hier matin, au Peps de l'université Laval, quand la quasi-totalité des 3500 militants ont ac-

cordé une longue ovation au premier ministre Bourassa pendant que les dirigeants de la Commission jeunesse restaient assis, sans applaudir.

À la fin de la journée, aucun des ténors nationalistes du parti n'avait annoncé qu'il quittait le PLQ mais tous maintenaient que jamais ils ne feraient cam-

pagne pour l'entente constitutionnelle dans un référendum. Quant au premier ministre Bourassa, il vantait leur mérite et leur laissait la porte ouverte à demeurer au sein du parti.

Quant au référendum sur l'entente constitutionnelle, s'il est prévu dans la proposition votée hier par le congrès, M. Bourassa continue d'y être réti-

cent et indique qu'une décision sera prise d'ici la fin de la semaine.

Entre-temps, le premier ministre entend réunir à nouveau son caucus et son cabinet de même que vérifier « quelles sont les intentions au niveau fédéral. Il y a eu des souhaits qui ont été exprimés, mais il n'y a pas de décision qui est encore prise. »

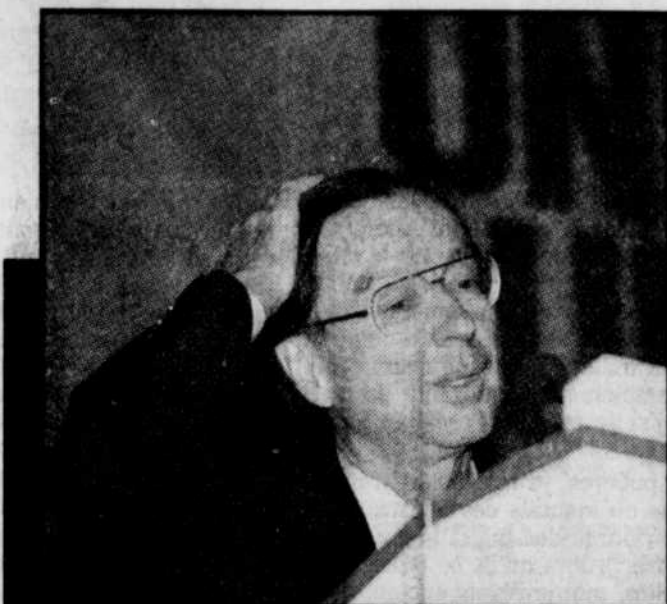
M. Bourassa explique avoir dit au premier ministre Mulroney que, s'il doit y avoir un référendum « et que le Québec y participait, nous voudrions que la loi québécoise s'applique ». Quant à ses réticences, elles tiennent aux risques qu'entraîne toujours un pareil exercice. « Mais quelles sont les alternatives ? Elles ne sont pas évidentes. Dans ce contexte-là, il faudrait examiner cela d'une façon urgente et très sérieuse. »

À l'ouverture du congrès, cependant, le chef du PLQ a livré un véritable discours de campagne où il a vanté les gains qu'il soutient avoir obtenus, où il a dénoncé l'option souverainiste de ses opposants et où il a enfin lancé une attaque virulente contre le chef de l'Opposition, accusant M. Parizeau de se livrer à « une exploitation grossière des préjugés » dans le dossier autochtone.

Tout en s'en prenant aussi au « quarteron de chefs syndicaux », il a soutenu que, si « l'injure publique, l'invective est concentrée sur un seul homme, (maintenant) j'ai les mains libres pour me défendre ».

M. Bourassa a profité de ce discours pour tirer un trait sur sa thèse de souveraineté partagée qui « suppose évidemment l'acceptation de nos partenaires », a-t-il reconnu pour la première fois, et qui « suppose aussi, pour la choisir, que le progrès ou le développement du Québec soit paralysé ou sérieusement entravé ».

À propos de l'entente qu'il a conclue avec ses partenaires du reste du Canada, et qu'il a expliquée aux militants en répondant à leurs questions pendant près de deux heures, le premier ministre a tout de même reconnu, en fin de journée, lors de sa conférence de presse, qu'elle ne représente que « plus ou moins la moitié, ou moins de la moitié » de ce qui est réclamé dans le programme du parti.



Me Jean Allaire et de nombreux partisans libéraux ont applaudi Mario Dumont lors de son intervention au congrès spécial du parti. Quant au premier ministre Bourassa (en mortaise), il semble quelque peu embarrassé par certaines interventions.

- «Allaire n'a pas compris son rapport» A-3
- «Presque le début d'une fin de régime» A-4
- Nationalistes victimes de la «machine» A-3
- Une journée tumultueuse A-4



Selon un sondage effectué pour le PLQ

Une majorité préfère l'indépendance

Une majorité de francophones préfèrent l'indépendance pure et dure à la dernière entente constitutionnelle dans laquelle seulement 6 % d'entre eux voient un progrès significatif, révèle un sondage effectué pour le Parti libéral du Québec par la firme Créatec +, et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Ce sondage, mené du 25 au 27 août, auprès d'un échantillon de 707 personnes, montre que

49 % des Québécois francophones choisissent « que le Québec se sépare du reste du Canada pour devenir un pays indépendant » contre 42 % qui préfèrent « accepter un accord constitutionnel sur l'entente de principe intervenue la semaine dernière », les autres 8 % étant indécis.

Dans l'ensemble de la population, toutefois, 51 % préfèrent accepter l'entente contre 41 % qui se rallient à l'indépendance pure et dure. Ce renversement s'explique par l'adhésion massive (94 %) des non-francophones à l'entente constitutionnelle.

Suite A-2, Sondage...

Suite A-2, PLQ...

Un suspect a tenté de se suicider Trois femmes tuées près de Montréal

BOISBRIAND (PC) — La Sûreté du Québec (SQ) tentait toujours, hier soir, de trouver le fil conducteur entre trois événements survenus en moins de 12 heures à Boisbriand et Rosemère, au cours desquels trois femmes ont été assassinées et un suspect a tenté de se suicider.

Un homme de 22 ans de Boisbriand était considéré comme « témoin très important » dans ces affaires et se trouvait sous surveillance policière à l'hôpital de Saint-Eustache.

En début de soirée samedi, le suspect était toujours inconscient à la suite d'une tentative de suicide, vendredi soir ou au cours de la nuit de vendredi à

hier. On ne craignait toutefois pas pour sa vie.

L'homme a été découvert par un employé, hier vers 6 h, dans un contenant à déchets à l'arrière d'une pâtisserie de Boisbriand. Il s'était tranché les poignets et la gorge, a précisé la police.

L'homme se trouvait à cinq

Suite A-2, Tuées...



Des préposés à la morgue sortent d'une maison de Boisbriand le corps d'une des trois femmes assassinées, hier, dans la région de Montréal.

Le taux de crimes commis par des jeunes grimpe aux États-Unis

WASHINGTON (AP, AFP, Reuter) — Le taux de crimes violents (meurtres, viols et autres agressions) commis par des jeunes a subi une forte hausse aux États-Unis au cours de la dernière décennie, a annoncé hier le FBI.

Dans son rapport annuel basé sur les informations fournies par 16 000 services de police partout dans le pays, le FBI indique que ce taux pour l'ensemble de la population a atteint un record l'année dernière avec 758 crimes pour 100 000 habitants, en hausse de 33 % par rapport à 1982.

Le FBI montre ensuite que le même phénomène s'est produit pour les adolescents. Se fondant sur les arrestations effectuées par la police, il rapporte un taux d'arrestation pour crimes violents de 430 par 100 000 jeunes âgés de 10 à 17 ans en 1990, soit une hausse de 27 % en 10 ans.

Suite A-2, Oka...

Suite A-2, Taux...

Oka : Québec avait été prévenu

Kanesatake — L'affrontement entre policiers de la SQ et « warriors » de cette communauté mohawk, au cœur d'Oka, qui a failli tourner en un bain de sang, dans la soirée du 21 août dernier, avait été prévu une dizaine de jours auparavant par le chef Jerry Peltier. Ce dont fait foi une missive « urgente » adressée par ce dernier au ministre des Affaires indiennes et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

La lettre à l'attention de M. Guy McKenzie, directeur général du ministère pour le Québec et

frappée de la mention « urgente » emprunte un ton des plus alarmistes. Le leader mohawk écrit textuellement : « Je suis convaincu, à moins de convenir d'un modus vivendi dans les meilleurs délais, que nous nous

dirigeons tout droit vers une autre confrontation physique qui attirera l'attention nationale et internationale et qui se soldera fort probablement par des actes de violence et une tragédie. »

Le chef Peltier faisait état d'une tension qui grimpait d'heure en heure. Il croyait impérieux, vu ce contexte survolté, que le ministère des Affaires indiennes soit présent à une réunion, le même jour, à Lachute en compagnie du ministre québécois de la Sécurité

du revenu, M. Claude Ryan. Une rencontre en vue de trouver un moyen de désamorcer cette poudrière latente.

Une porte-parole du ministère des Affaires indiennes, à Québec, a signalé au SOLEIL que cette instance n'avait pas jugé pertinent d'y déléguer un représentant puisqu'il s'agissait exclusivement de sécurité publique, un domaine de compétence provinciale.

Suites de la première page

PLQ...

Parlant de la clause de société distincte, le premier ministre soutient que l'accord « se trouve à reconnaître, à toutes fins utiles, que le Québec est une nation. Et comme cette disposition ne pourra être changée à l'avenir sans le consentement de l'Assemblée nationale, M. Bourassa en conclut qu'il a obtenu « un droit de veto sur la reconnaissance du peuple québécois comme une nation au sein de la fédération canadienne ».

Plaidant pour la prudence et la raison, et insistant sur la nécessité pour le gouvernement de penser au court terme, et notamment aux emprunts qu'il doit régulièrement contracter, M. Bourassa a lancé qu'il ne peut « pas faire l'apprenti sorcier avec l'avenir du peuple québécois sans risquer de subir le vent froid de l'histoire. »

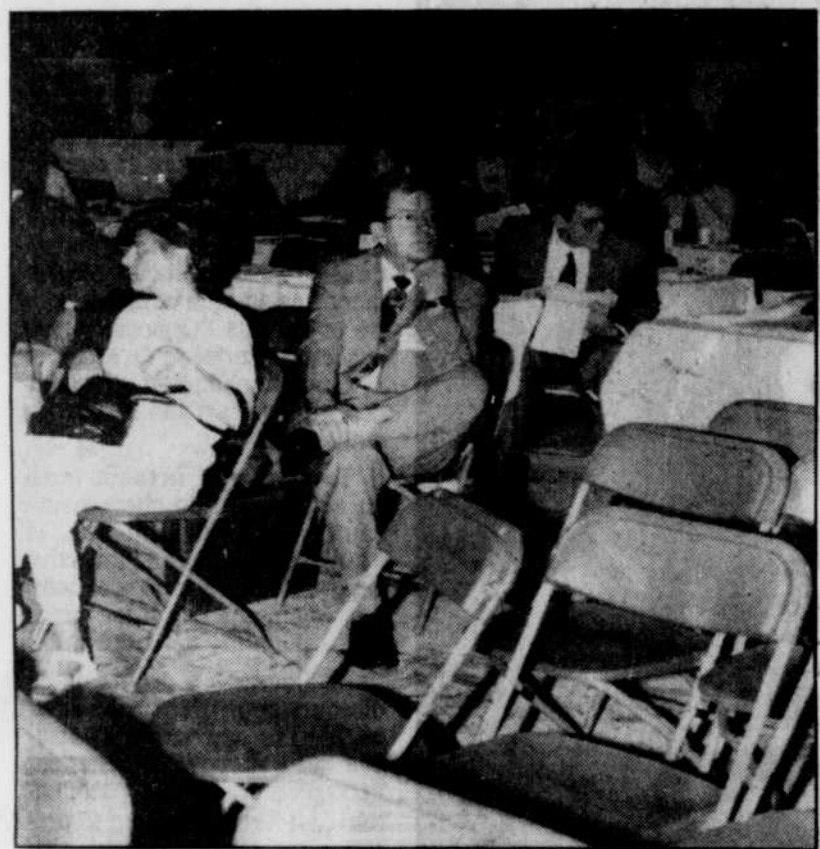
De leur côté, après que des avertissements eurent fait taire les quelques huées entendues en début de journée, les nationalistes ont pu se faire entendre sans problème. Jean Allaire et Mario Dumont, qui ont eu les interventions les plus substantielles, ont d'ailleurs recueilli des salves d'applaudissements bien plus importantes que de votes pour les appuyer.

Comme d'autres, le président de la Commission jeunesse a fait un bilan fort négatif de l'entente constitutionnelle et répété qu'il est inacceptable que le processus mis en place depuis 18 mois prenne fin sur un résultat mitigé. « Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, je resterai un libéral dans l'âme. »

Quant au père du programme constitutionnel du parti, Me Jean Allaire, il a répété plusieurs fois dans son intervention qu'on ne pourra pas lui faire dire que l'entente représente un progrès pour le Québec. « On nous ramène, d'un seul bond, 12 ans en arrière », a-t-il lancé en saluant au passage la lucidité et le courage des Jeunes libéraux.

Après le débat, M. Dumont a quitté le parquet avec une quarantaine de jeunes militants, tandis que M. Allaire demeurait sur les lieux et recevait plusieurs témoignages d'estime dont ceux, publics, du chef et du président du parti.

« Le père aime bien que tout le monde reste dans la maison commune », a notamment dit M. Bourassa en reconnaissant aux jeunes et à M. Allaire le droit d'exprimer leur dissidence.



À certains moments du congrès, l'auteur du rapport Allaire s'est retrouvé bien seul, comme il s'y attendait, après avoir dénoncé l'entente constitutionnelle chère à son chef Robert Bourassa.

Sondage...

Toutefois, quand le sondeur du PLQ vérifie l'appui à l'accord sans lui opposer l'option indépendantiste, le résultat démontre que les Québécois sont partagés à parts égales, 36 % y voyant un progrès (petit selon 28 %, significatif selon 12 %) et 36 % y voyant un recul (petit selon 16 % et significatif selon 20 %) tandis que 7 % croient que l'entente n'amènerait aucun changement.

Sur cette question aussi, lorsque l'on isole la population francophone, la déception de la majorité apparaît : 41 % considèrent que l'accord constitue un recul pour le Québec (dont 23 % qui jugent ce recul significatif) contre 32 % qui y voient un progrès (dont seulement 6 % disent qu'il est significatif).

Si ces données sont susceptibles d'inspirer de la prudence au premier ministre Bourassa, qui se donne une semaine pour décider s'il soumettra l'accord aux Québécois dans un référendum, le sondage révèle aussi que, malgré leurs réserves, une majorité veut la ratification de l'entente.

En effet, après répartition des 14 % qui se déclarent indécis, 63 % des Québécois sont fortement (27 %) ou modérément (36 %) en faveur que l'entente « soit ratifiée par l'ensemble des provinces et les autochtones, dans les meilleurs délais ».

Refletant peut-être ce que M. Bourassa appelle la « fatigue constitutionnelle », même les francophones, qui sont en majorité insatisfaits de l'accord, souhaitent à 56 % (dont 18 % fortement) que l'entente soit ratifiée.

Plus encore, quand le sondeur libéral revient un peu plus tard avec la même question, après avoir demandé aux personnes interrogées de se prononcer sur cinq aspects spécifiques de l'accord, la proportion de ceux qui veulent la ratification monte à 67 % dans l'ensemble de la population et à 63 % chez les francophones (dont 22 % qui se disent fortement en faveur d'une telle ratification).

Sur les cinq points précis qui sont abordés dans les questions précédentes, les résultats obtenus sont les suivants (avec, entre parenthèses, l'opinion des francophones seulement) :

* 71 % (70 % chez les francophones) estiment acceptable « une entente pour donner un droit de veto au Québec et à toutes les autres provinces sur la création de nouvelles provinces ou lorsqu'il s'agit de changements à une institution fédérale » ;

* 69 % (67 %) qualifient d'acceptable « une entente qui reconnaît aux peuples autochtones le droit d'avoir leur propre gouvernement, à condition que leurs lois soient compatibles avec les lois fédérales et provinciales sur la paix et l'ordre social. Cette entente ne leur donne pas le droit de négocier de nouveaux territoires » ;

* 67 % (68 %) jugent acceptable « une entente sur le partage des pouvoirs qui réduit les chevauchements et les doublages, permet à une province de se retirer d'un programme fédéral avec un juste remboursement d'argent et qui encadre plus étroitement le droit de dépenser du fédéral » ;

* 86 % (88 %) se rallient à « une entente qui reconnaît que le Québec est une société distincte à cause de sa langue, sa culture et son code civil, que le Québec a la compétence pour promouvoir sa langue et sa culture. Cette entente prévoit une protection pour les minorités linguistiques au Québec et hors-Québec » ;

* enfin, 60 % (59 %) considèrent acceptable « une entente sur la création d'un nouveau Sénat où toutes les provinces auraient le même nombre de sièges, quelle que soit leur population. En contrepartie d'un Sénat égal, les provinces les plus peuplées verraient leur nombre de sièges à la Chambre des communes augmenter. De plus, le Québec obtient la garantie constitutionnelle de maintenir à un minimum de 25 % son poids relatif à la Chambre des communes, peu importe son poids démographique à l'avenir ».

Un souvenir heureux...

Mes 17 ans

C'était au temps du temps où je ne comprenais rien à rien, encore moins de tout ce qui me filait entre les mains et ou ma conscience n'était qu'une immense salle de bal. Je vivais mes 17 ans à l'oeil et au pif, périlleusement entre la valse hésitation et les affirmations révolutionnaires. Pour gagner des sous, je faisais virevolter des pizzas au bout de mes bras, substituant dans ma tête cette pâte blême et flasque par une autre, mon patron que je détestais. Ce n'était sûrement pas de grands moments mais tout de même, je savais que ma seule fortune était mon âge. Cet âge, je l'aimais.

J'étais au secondaire V et l'école prenait en effet pour moi une place très secondaire. J'avais horreur des études, mais la vie qui s'y rattachait m'exaltait. Tous les cours que j'ai séchés en témoignent d'ailleurs de brillante façon. Tout de mes classes me rappelle à un foudroyant souvenir. Je prenais l'autobus d'écoliers aux petites heures du jour et je crois bien qu'invariablement le même scénario se répétait au moment fatidique de la descente des écoliers. Visiblement sensible aux vibrations et au brasse-camarade du véhicule, je me trouvais toujours trop à l'étroit dans mon caleçon pour être en mesure de marcher confortablement et surtout, anonymement. Je trainais alors un vieux sac d'école et m'en prévalais de pague, cachant ainsi le tuteur de mes jardins secrets. Ça fonctionnait, mais chaque matin était un nouveau péril. Je me remémorais les blagues de vieilles tantes au sujet des défaillances viriles de leurs maris et j'aimais encore plus mon âge.

Idiot et très en retard sur mes amis quant aux amours et au cul, j'étais sans compagnie et cela avait un pouvoir de séduction certain sur les filles dont je n'en désirais point, hélas, le cœur. Exemple : (lors d'une immense fête, nous étions quelques garçons à nous vanter autour d'une table de poker en parlant peu et en bluffant, ce qui eut tôt fait d'attirer des filles qui ne demandaient pas mieux que de venir nous retrouver autour de la table). J'avais alors les beaux yeux d'Estelle dans les miens, la main de la charmante Annie sur mon épaule, le rire exquis de Françoise dans mes oreilles et la crise de nerf de Sylvie aux toilettes parce que je l'ignorais depuis le début de la soirée. Mais complètement hors de ces trucs basement terrestres, je feignais le bluff et me réfugiais aux abords de la lune pour aimer en secret cette fille qui m'avait mille fois trompé. Mais comment aurait-elle pu me tromper, complètement ignorante de mes sentiments pour elle ? Cette nuit-là, j'ai dormi dans l'escalier. Saoul et seul avec mon âge.

Aux lendemains de ces périples pubères, je m'éveillais frais et dispo sans aucune séquelle physique ou mentale des bêtises de la veille. Je revenais chez-moi sans le rythme des migraines sur lesquelles mes amis devaient tous danser. Alors qu'ils se tapaient le carnaval de Rio entre les deux oreilles, moi je rêvais encore, bien assis sur mon 10 vitesses bleu ciel.

Cette année-là, je crois bien à présent que mon seul vrai coup de foudre en fut un pour la musique et pour toute une culture nouvelle.



Daniel BÉLANGER

NDLR — Pour la période estivale, LE SOLEIL, en collaboration avec Le Droit et le Quotidien, a demandé à des artistes québécois de prendre la plume et d'écrire ce qui représenterait pour eux « un souvenir heureux ». Ils ont répondu à notre invitation avec empressement et enthousiasme. Aujourd'hui, le dernier souvenir de la série est celui d'un des derniers venus dans la chanson québécoise, Daniel Bélanger, connu surtout pour sa chanson Opium.

Je me souviens très bien du jour, de l'heure et l'endroit où ma vie se bouleversa à tout jamais. Par un bel après-midi du printemps dans un mail du West-Island dans la vieille parisienne noire 78 de mon frère, je venais à peine de la stationner quand l'intro d'une chanson à la radio me rendit perplexe : pan-pan-pan-pan : Roxanne... La bouche grande ouverte et presque les larmes aux yeux, j'ai écouté sous le choc le groupe The Police qui allait changer mon existence. Le soir même au téléjournal, on fit un reportage sur la folie des jeunes Londoniens aux cheveux en brosse et des Anglaises qui, pour unique écharpe, portaient un rat sur les épaules. Il n'en fallait pas plus pour m'éveiller aux choses de la terre, déflorant ainsi ma curiosité, rasant pour quelques années à venir ma tête velue.

Je ne me souviens plus aujourd'hui de la recette d'une bonne pâte à pizza. Il ne me reste rien de mes cours de physique et de maths et n'ai plus aucune nouvelle des garçons et filles de nos folles réunions. Mais il me reste Roxanne, Roxanne, ce grand amour pour mes 17 ans et bien sûr, mon vieux sac d'école.

Daniel Bélanger

Taux...

Le FBI ajoute que cette augmentation est constatée dans toutes les races et classes sociales, mais précise que le taux d'arrestation des jeunes Noirs de 10 à 17 ans était cependant l'an dernier cinq fois supérieur à celui des Blancs du même âge.

Cette évolution est encore plus nette pour les meurtres, avec un taux d'arrestation en augmentation de 145 % pour les jeunes Noirs, 48 % pour les jeunes Blancs, mais une baisse de 45 % pour les autres races.

Le FBI fait état également d'une hausse de 79 % en 10 ans du taux de meurtres par armes à feu commis par des adolescents. En 1990, près des trois quarts des meurtres commis par des jeunes l'étaient par armes à feu.

Réagissant à ces chiffres, l'attorney general William Barr s'est prononcé en faveur d'une modification en profondeur du système pénal pour les délinquants juvéniles.

Dans son rapport, le corps de police fédéral ne donne pas de raisons précises pour expliquer la hausse de la criminalité juvénile, mais rappelle que le pourcentage des familles monoparentales aux États-Unis a triplé depuis 1950 et que les jeunes ont facilement accès à de la drogue et à des armes illégales.

Par ailleurs, selon les chiffres du FBI, Washington a le taux d'homocide le plus élevé de tout le pays, suivie de La Nouvelle-Orléans.

Tuées...

minutes à pied de son domicile et à quelques dizaines de mètres d'une maison où furent découverts plus tard, vers 10 h, les corps de deux femmes.

Lorraine Bourgeois, 60 ans, et sa belle-fille, Diane Paquette, 44 ans, ont été tuées à coups de couteau, selon toute vraisemblance. Les corps des victimes se trouvaient dans leurs chambres à coucher où l'on croit qu'elle ont été surprises.

On n'a toutefois pas constaté de traces d'effraction sur les fenêtres et les portes de la demeure.

Selon le porte-parole de la SQ, l'agent Richard Bourdon, il s'agit de « meurtres très violents où l'auteur s'est acharné sur ses victimes ». Les murs des chambres des femmes étaient maculés de sang, a indiqué un policier.

Mme Paquette, une secrétaire en radiologie de l'hôpital de Saint-Eustache, et sa fille Julie, 15 ans, vivaient avec Mme Bourgeois depuis son divorce, il y a quelques années.

C'est le père de Mme Paquette, Jean-Paul Paquette, qui a fait la découverte. Une voisine, Diane Lavallée, l'a entendu crier peu après être entré dans la résidence dont il possédait une clé.

Celui-ci avait reçu, vers 9 h 30, un coup de fil de l'hôpital de Saint-Eustache qui voulait savoir pourquoi sa fille ne s'était pas présentée à son travail.

Le suspect est également considéré comme un témoin très important relativement à un autre événement meurtrier survenu à Rosemère, vendredi soir.

Deux passants ont trouvé vers 21 h 30 le corps d'une femme au visage mutilé, à l'arrière d'un entrepôt désaffecté.

Les blessures à la tête et au visage sont tellement importantes, précisait hier la police, qu'elles empêchaient toute identification de la victime.

Le corps de la femme venait à peine d'être jeté à cet endroit, a en outre soutenu la police qui a précisé que les vêtements de la victime n'étaient pas mouillés malgré une pluie torrentielle.

L'automobile du suspect a été trouvée non loin de l'entrepôt. On a également découvert sur les lieux un poignard qui pourrait être l'arme utilisée pour les assassinats.

L'agent Richard Bourdon a déclaré que les enquêteurs ne croient pas au hasard dans ces affaires. « La similitude dans les blessures des trois femmes et le peu de distance entre les scènes des crimes obligent les enquêteurs à chercher la relation entre ces trois événements. »

■ Le Capitole très populaire !

La population de la région de Québec a répondu « de façon fantastique » à l'ouverture, vendredi, de la billetterie du nouveau Théâtre Capitole, selon le vice-président et directeur général de l'établissement de la place d'Youville, M. Michel Rodrigue. Les lignes téléphoniques ont été prises d'assaut. M. Rodrigue rappelle que la billetterie est ouverte 7 jours par semaine, entre 10 h et 22 h, qu'il est possible de téléphoner au 694-4444 pour des réservations et, qu'enfin, on peut se procurer des billets dans tous les points de vente du réseau Billetech. La demande est notamment forte pour les spectacles de Céline Dion et pour Québec 92.

Oka...

Les autochtones de Kanawake s'opposent aux patrouilles de voitures de la Sûreté du Québec sur des routes et chemins, en violation, affirmant-ils, de l'intégrité de leur territoire. Ils accusent les policiers provinciaux de tactiques de harcèlement.

Une centaine de policiers ont dû faire face, dans la soirée du 21, à une troupe d'environ 300 Mohawks, dont certains masqués et d'autres présumés armés et embusqués dans la pinède environnante. Cette horde en colère s'appropriait à ériger une barricade sur le chemin du Milieu. C'est-à-dire à l'endroit même où le caporal Marcel Lemay, de la SQ, fut mortellement atteint d'une balle par un tireur toujours non identifié, à l'été 1990.

Le conseil de bande a entrepris, la semaine dernière, de consulter à domicile chacun des membres de la communauté afin de savoir, par ce singulier référendum, si des guérites ou des postes de surveillance doivent être érigés pour épier les allées et venues des agents de la SQ ou laisser cette tâche à une sorte de groupe para-policier autochtone.

Par ailleurs, le chef Peltier a prévenu qu'Ottawa et Québec devront subir l'odieuse d'un autre affrontement armé à Oka, s'ils ne mettent pas plus d'ardeur à régler le contentieux territorial sous-jacent à la mauvaise humeur chronique de cette communauté.

Mercredi dernier, devant un groupe d'une trentaine de congressistes-touristes européens, qui font dans l'importation de produits alimentaires, le leader mohawk a déclaré, dans le cours d'une harangue politico-historique d'une trentaine de minutes, que le fédéral n'avait acquis, en deux ans, que seulement une douzaine de propriétés de résidents blancs.

La politique du ministère des Affaires indiennes est d'unifier le territoire mohawk d'Oka, véritable patchwork à l'heure actuelle d'enclaves fédérales et d'espaces municipaux.

M. Peltier, en veston et cravate, s'est excusé de ne pas se présenter à son auditoire, pourtant vêtu d'une façon très estivale, chaussé de mocassins, sans veste en daim à franges et sans panache de plumes. À son goût, l'imaginaire outre-atlantique est encore trop imprégné d'une image hollywoodienne et folklorique du bon ou du mauvais sauvage.

Gillette va raser des millions de Chinois

BOSTON (AFP) — Gillette a annoncé vendredi la formation d'une société commune avec l'usine de fabrication de lames de rasoirs de Shanghai qui fournit la moitié du marché chinois d'un montant annuel d'un milliard de lames.

Les quelque 1000 employés de Gillette Shanghai fabriqueront des lames pour les rasoirs à double lames à destination du marché du Pacifique.

Gillette contrôlera 70 % de la société qui fera l'objet d'un investissement initial de 29,5 millions de dollars. La répartition de l'investissement n'a pas été précisée. Il s'agit de la deuxième société

commune de Gillette en Chine après celle de Shen-Yang, à environ 1500 kilomètres au nord de Pékin.

Gillette est le leader du marché nord-américain du rasoir et l'un des leaders mondiaux de ce produit. La société de Boston a réalisé en 1990 un chiffre d'affaires de 4,3 milliards \$ avec des produits vendus dans presque tous les pays du monde.

Sélect 42
4-11-19-33-38-42
(complémentaire)
28
mise-tôt
8-16-17-30
EXTRA
847098

6/49
3-9-18-32-41-47
(complémentaire)
30

LA QUOTIDIENNE
tirage du 29-08-92
7-2-0
1-9-9-5

En raison de problèmes techniques, des erreurs se sont glissées dans les résultats des loteries publiés hier en page E-15. Nous reprenons aujourd'hui la publication de ces résultats corrigés en page B-10.

LA TROIS

LE SOLEIL



Le Fujicolor perd son mât

QUÉBEC — Spectacle désolant, hier, à bord du *Fujicolor*. En première position depuis quelques heures dans la transat Québec/Saint-Malo, le trimaran de Loïc Peyron a démâté au cours d'une forte dépression météo, à 1000 milles de la côte française.

par GUY DUBÉ
LE SOLEIL

« Mauvaise nouvelle, nous venons de démâter. Le reste du bateau et l'équipage vont bien », annonçait Peyron vers 7 h, hier matin.

Quatre heures plus tard, le skipper breton donnait les détails de l'accident : « Le mât de carbone s'est cassé en plusieurs morceaux. Je pense qu'il y avait trop de compression. Je ne connais pas les raisons exactes de ce démâtage, mais c'est la course. Il faut arriver le premier et parfois le moteur casse. Sauf que là, le moteur (le mât) fait 28 mètres. La mer était dure mais ce n'était pas catastrophique, nous avançons plutôt bien. Nous avons mis une heure pour larguer le mât, il y avait du carbone partout. Puis nous avons mis une autre heure pour installer un grément de fortune avec la bôme. Notre seul problème va être de se ravitailler, car nous n'aurons pas assez d'eau. »

En milieu d'après-midi, hier, le *Fujicolor* avançait à 8 noeuds (15 km/h) avec son grément de fortune et se dirigeait vers La Trinité-sur-Mer, son port d'attache sur la côte française.

Ce coup de théâtre est survenu alors que le trimaran de Peyron avait une avance de 4 milles nautiques (7 km) sur *Primagaz*, barré par Laurent Bourgnon.

Bourgnon a commenté par radio le démâtage du *Fujicolor*. « C'est dommage pour Loïc, car il nous donnait du souci. La nuit a été difficile, nous étions obligés de nous relayer toutes les demi-heures. La mer était très dure. Le bateau tapait sans cesse et il est certain que dans ces conditions, le matériel souffre beaucoup. Au moment du passage du front, notre objectif a été de ne pas casser. Nous en avons profité pour réinstaller les lattes dans la grand-voile, car nous n'avions pu le faire jusque-là. La manoeuvre a duré deux heures, le temps d'affaler et de remonter la voile. »

C'est pendant ce court laps de temps que *Fujicolor* l'a doublé, pour ensuite démâter sous la force du vent.

Si *Primagaz* maintient sa vitesse de 21 noeuds, il devrait se pointer au rocher du Fastnet la nuit prochaine et arriver à Saint-Malo tôt mardi. Avec l'abandon du *Fujicolor*, Florence Arthaud (*Pierre 1er*) prend donc la deuxième position, 100 milles (184 km) derrière le leader. Haute-Normandie et *Bagages Superior* accusent des retards de 436 et de 737 milles, tandis que le catamaran jeannois *Cépal* ferme la marche avec un écart de 1083 milles (1933 km) sur *Primagaz*.

La situation n'a pas changé chez les monocoques. *Merit*, *La Poste*, *ACY Grassetto*, *Olé*, *Misco*, *Concarneau*, *Pen-Duick* et *Ville de Saint-Malo* se suivaient dans l'ordre, avec un écart de 760 milles nautiques (1398 km) entre le premier et le dernier.

Marc-Yvan Côté et l'aile fédéraliste jubilent

«Allaire n'a pas compris son rapport»

QUÉBEC — Lorsque le président de la Commission juridique du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Jean Allaire, rouspète que l'assemblée générale de la formation politique de Robert Bourassa n'a pas respecté le rapport qui porte son nom, le ministre Marc-Yvan Côté n'a qu'une réplique. « C'est parce qu'Allaire n'a pas compris son rapport », tranche sévèrement le député-ministre de Charlesbourg.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

À l'instar de nombreux élus libéraux, M. Côté se réjouissait hier de la réponse franche et décisive que les quelques 3500 membres du Parti libéral ont donnée au gouvernement. À partir de maintenant, tous les efforts seront concentrés en vue de la préparation de la campagne référendaire sur l'entente conclue la semaine dernière avec le reste du Canada.

« Quoi qu'en disent certains, le parti a conservé son programme politique. On a adopté en grosse partie le rapport Allaire et il faut maintenant bâtir à partir de cette volonté exprimée par la majorité des membres », expose Marc-Yvan Côté.

Gil Rémillard

« Les délégués viennent d'accorder à M. Bourassa un support quasi unanime », reprenait pour sa part le ministre de la Justice et responsable du dossier constitutionnel, M. Gil Rémillard. « Les libéraux sont pragmatiques », ajoute son compère de l'Environnement, M. Pierre Paradis. « Bien sûr, les délégués auraient souhaité que le Québec soutire encore plus de pouvoirs des pourparlers constitutionnels avec les partenaires canadiens. Par contre, tout le monde a compris que pour la première fois depuis une cinquantaine d'années, le Québec a réalisé des gains concrets », ajoute-t-il. « La meilleure entente en 125 ans », renchérit Gil Rémillard. Ce dernier affirme que la

voie est maintenant toute grande ouverte pour le Québec. Il estime que le gouvernement peut rajouter d'autres gains dans sa tirelire via les ententes administratives qui seront négociées avec Ottawa. « Je veux démontrer à M. Allaire que ses objections à l'entente actuellement sur la table ne sont pas fondées », souligne celui qui fut le compagnon de route de Robert Bourassa au cours des dernières interminables négociations constitutionnelles.

Maintenant que les militants libéraux ont donné le mandat à leurs représentants d'aller vendre l'entente du 22 août au bon peuple, les ténors libéraux expriment le sentiment que l'accord constitutionnel « provisoire » gagnera le cœur et la raison des Québécois. « Toutes nos énergies doivent être canalisées vers la lutte référendaire », avertit l'un des hommes de confiance de Robert Bourassa au sein du cabinet, M. Claude Ryan. « Les Québécois font vite découvrir que leur meilleur intérêt réside dans la voie réaliste et modérée que

nous leur offrons », poursuit M. Ryan.

Son confrère Christos Sirros, ministre responsable du dossier autochtone, résume les choix qui s'offriront à la population : « réintégrer la fédération canadienne sur la base de l'entente (du 22 août) qui nous donne beaucoup de garanties et de possibilités de développement ou démolir le pays ».

« Doit-on briser un pays parce qu'il y a trois ou quatre compétences législatives que l'on a pas obtenu ? », demande Gil Rémillard.

Claude Ryan

Claude Ryan a déjà hâte au référendum. « J'ai toujours aimé les luttes vigoureuses », admet-il. « Il ne faut pas croire ceux qui disent que le référendum de 1980 a provoqué des déchirements irréparables. On s'était affronté comme des personnes adultes et on va le faire encore cette fois-ci. Faut y aller avec franchise et droiture. »

Avant même que son chef annonce la mécanique référendaire, Claude Ryan dévoile ses

couleurs. Il veut un référendum au Québec et un autre Canada le même jour et avec une question « qui serait à peu près semblable ». Il insiste pour dire que le référendum au Québec doit se tenir sous les auspices de la législation provinciale en matière de consultation populaire. « Tout simplement parce que c'est la meilleure », avoue-t-il. Le ministre des Affaires municipales et de la Sécurité publique n'oppose aucune restriction à la participation des fédéraux dans la lutte référendaire au Québec en autant que ceux-ci s'en tiennent à la loi québécoise.

Pour sa part, Marc-Yvan Côté souhaite compter sur la participation de la Commission jeunesse du PLQ dans la défense de l'option référendaire du gouvernement Bourassa. « Nous allons tout faire pour les accueillir dans nos rangs », promet M. Côté. D'ailleurs tous les ministres rencontrés au terme du congrès ont souhaité que la Commission jeunesse et M. Jean Allaire continuent à oeuvrer au sein de la famille libérale.

Les nationalistes écrasés par une «machine bien préparée»

L'aile nationaliste du Parti libéral, qui avait triomphé lors de l'adoption du rapport Allaire en mars 1991, est sortie amère et déçue mais peu surprise de l'écrasante défaite qu'elle a essuyée aux mains d'une « machine bien préparée ».

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Une quarantaine de jeunes libéraux ont quitté — le président de la Commission jeunesse Mario Dumont en tête —, le plancher du congrès immédiatement après l'adoption par une écrasante majorité de la résolution d'appui à l'entente constitutionnelle. Leurs chaises ont cependant été vite occupées par d'autres militants pour ne pas laisser un trou béant dans l'assistance.

« On n'a pas de surprise, il y a beaucoup de choses qui étaient décidées d'avance », soutenait Mario Dumont, qui a refusé de préciser hier s'il demeurera à la tête des jeunes libéraux et membre du parti. Rejoint hier soir, M. Dumont dit avoir rencontré brièvement M. Bourassa et constaté chez lui une « attitude d'ouverture » à l'égard des positions des jeunes.

« L'issue du congrès était déterminée avant qu'il ne commence », soutenait lui aussi l'ex-président de la Commission jeunesse, Michel Bissonnette, qui a assisté avec tristesse aux efforts de son successeur pour mener un combat où les jeunes et Jean Allaire ont été laissés pratiquement seuls sur le plancher du congrès.

Isolés et muets

Pour Michel Bissonnette, il ne fait pas de doute que les députés de l'aile nationaliste ont été avisés de prendre bien soin

« à ne pas attaquer l'entente qu'ils auront à défendre en référendum ». De fait, aucun des députés identifiés à l'aile nationaliste n'est venu au micro pour indiquer des réserves, contrairement aux députés fédéralistes qui n'ont pas manqué de défendre l'entente négociée par leur chef.

Jean Allaire ne cachait pas lui non plus sa déception de ce virage majeur du Parti libéral. « Je suis très déçu. Je suis peiné et un peu honteux qu'un grand parti comme le PLQ puisse être aussi illogique », M. Allaire a refusé une proposition de la direction du parti de se voir allouer une période de 15 minutes pour expliquer ses positions.

Il a préféré prendre sa place comme les autres derrière les microphones pour venir souligner que la « population du Québec va se rappeler que le 29 août 1992, les libéraux ont laissé filer un consensus qui aurait pu nous apporter la paix et la stabilité ». À l'issue du congrès, M. Allaire s'est donné quelques jours pour décider s'il conservera sa carte de membre du parti et son poste à l'exécutif.

Pressions

Le député de Vanier, Jean-Guy Lemieux, a refusé de nier ou confirmer que des pressions avaient été exercées sur les députés.

M. Lemieux soutient qu'il va défendre l'entente en faisant valoir « quels en sont les avantages mais aussi les inconvé-

nients, en tenant compte que cette entente a été négociée dans un contexte global et que ce n'est pas terminé. Je vais défendre cette entente en donnant les deux points de vue ».

Son collègue des Îles-de-la-Madeleine, Georges Farah, admet lui aussi que l'entente est en deça de ce qu'il aurait souhaité mais soutient qu'elle est acceptable dans les circonstances. « Je suis nationaliste mais pas indépendantiste », explique-t-il.

De son côté, le vice-président de l'exécutif du parti, Denis Therrien, a souligné qu'il n'appréciait pas l'entente intervenue mais qu'il préférerait continuer la lutte de l'intérieur. Son collègue à l'exécutif, Philippe Garceau, a lui, pris carrément partie contre l'entente.

M. Garceau, qui a également siégé sur le comité Allaire, juge nettement insuffisante l'entente constitutionnelle. Il indiquait hier qu'il voterait NON si elle était soumise à un référendum. M. Garceau quittera « probablement » son poste à l'exécutif mais restera membre du parti.

« Beaucoup de libéraux vont se sentir mal à l'aise avec cette entente et de ce fait, cela va peut-être devenir difficile d'aller sur le terrain lors d'un référendum, conclut M. Garceau.

Déplorant d'avoir « été mis devant le fait accompli », Jean-Carl Hudon, délégué de la circonscription de l'Assomption, avertit lui aussi qu'il sera « de l'autre côté de la clôture » pendant la bataille référendaire. M. Hudon n'a particulièrement pas pris d'avoir été placé « devant le fait accompli. M. Bourassa a choisi pour nous », déplorait-il.

Le texte intégral de la résolution

SAINTE-FOY — Réunis en congrès spécial hier à Sainte-Foy, les Libéraux du Québec ont adopté à la presque unanimité la résolution suivante en appui à l'entente constitutionnelle du 22 août dernier :

« Il est résolu que le Parti libéral du Québec reconnaisse que le projet d'entente constitutionnelle provisoire négocié entre le premier ministre du Québec et ses partenaires canadiens, bien qu'en deça du programme du parti, représente un progrès réel, progrès qui va dans le sens des revendications traditionnelles du Québec;

« ...que cette entente soit soumise à la population du Québec par voie d'un référendum;

« ...que l'Assemblée nationale soit appelée à ratifier l'entente constitutionnelle uniquement;

— s'il y a entente sur les textes juridiques;

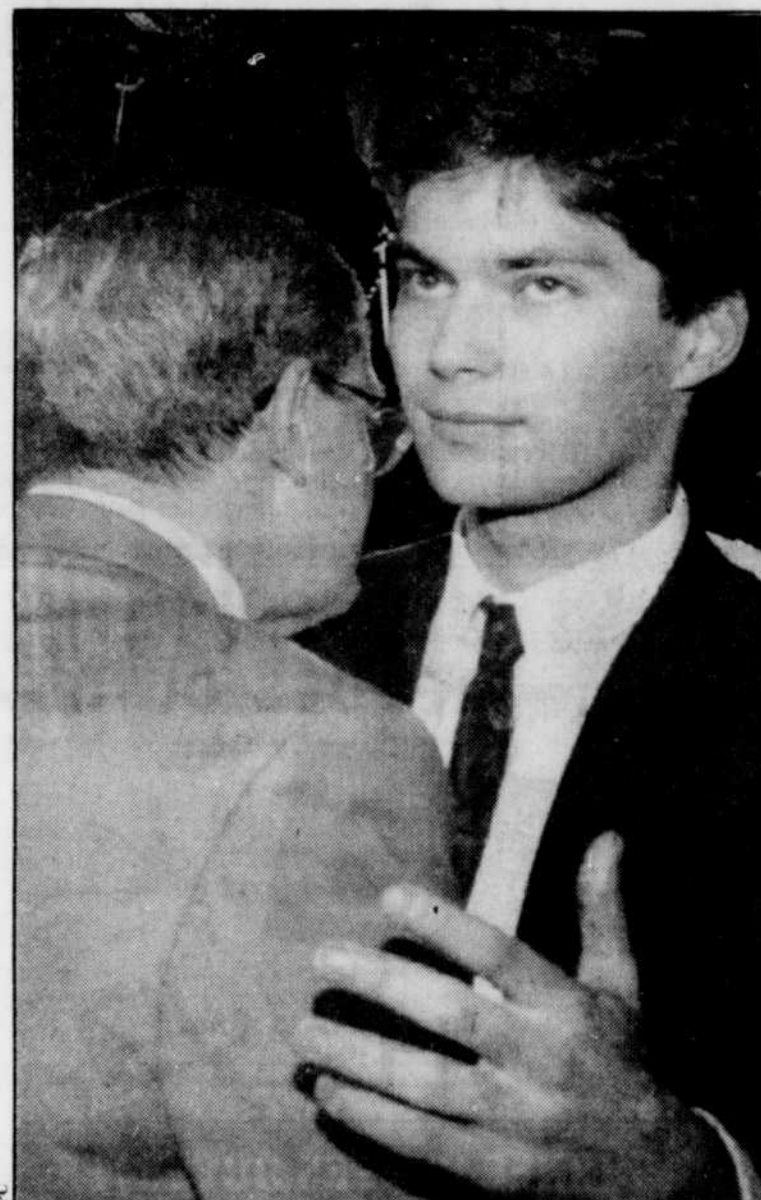
— si la population du Québec se prononce majoritairement en

faveur de cette entente;

— une fois que toutes les autres législatures provinciales et le Parlement fédéral auront ratifié l'entente.

« ...que dans le cas où l'entente constitutionnelle ne serait pas ratifiée par l'Assemblée nationale, la souveraineté du Québec soit alors proposée aux instances concernées du parti.

« ...que le gouvernement libéral utilise les mécanismes prévus à l'entente pour réaffirmer ses revendications historiques en matière de partage des pouvoirs. »



Jean Allaire, que l'on voit de dos, s'est brièvement laissé consoler par Mario Dumont, après qu'ils eurent été écrasés par le vote de soutien donné à l'entente constitutionnelle par les militants libéraux.



Le premier ministre Robert Bourassa s'est présenté au PEPS de l'université Laval hier avec son épouse, Mme Andrée Simard-Bourassa, dont c'était l'une des rares sorties publiques.

POURQUOI ACHETER LORSQUE VOUS POUVEZ PAYER SEULEMENT L'UTILISATION



GARANTIE 3 ANS / 90 000 KM
PARE-CHOCS À PARE-CHOCS
6 ANS / 120 000 KM
PRINCIPALES « INNOVATIONS »

BEAUCOUP MOINS DISPENDIEUSES QU'ELLES LE LAISSENT CROIRE

SAAB 1992	900 4 PORTES MANUELLE	900-S 3 PORTES MANUELLE DÉMONSTRATEUR	900-S DÉCAPOTABLE MANUELLE DÉMONSTRATEUR	9000 5 PORTES MANUELLE	9000 TURBO MANUELLE
COÛT D'UTILISATION	18 995 \$*	20 595 \$	28 795 \$	23 995 \$	34 995 \$
MENSUALITÉ	395,73 \$	429,06 \$	599,95 \$	499,95 \$	729,95 \$

COÛT D'UTILISATION BASÉ SUR UNE LOCATION PLUS DE 6000 KM POUR UNE DURÉE DE 48 MOIS, COMPTANT DE 2000* REQUIS, LIMITE DE KILOMÈTRE DE 96 000 KILOMÈTRES (COÛT EXCÉDENTAIRE DE 0,09 \$/KM, TRANSPORT INCLUS, TAXES EN SUS, LA PREMIÈRE MENSUALITÉ ET UN DÉPÔT DE GARANTIE ÉQUIVALENT REQUIS À LA LIVRAISON DU VÉHICULE.)

LE PLAISIR DE CONDUIRE COMMENCE ICI

SAAB
STE-FOY

Un essai routier vous convaincra

3330, RUE WATT SAINTE-FOY (QUÉBEC) G1X 4S6

653-1312

STE-FOY SATURN SAAB ISUZU

une approche réinventée...

LA POLITIQUE

Guy Laforest, politicologue, à l'issue du congrès du PLQ

«C'est presque le début d'une fin de régime»

«C'est le début d'une saison politique très, très difficile pour M. Bourassa. S'il s'en sort indemne, vraiment, c'est qu'il est le Houdini de la politique québécoise», prévoit le politicologue Guy Laforest qui juge «faramineux» le nombre d'obstacles qui se dressent devant le chef du PLQ.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Interrogé hier à l'issue du congrès spécial du PLQ, le politicologue de l'université Laval en vient même à la conclusion que ce qu'on a vécu hier, «c'est presque le début d'une fin de régime». Et pour M. Bourassa, appréhende-t-il, ce pourrait être «une sortie de régime pire que celle qu'il a connue en 1976 alors qu'il était parti «dans l'acrimonie» et la désapprobation publique.

Sur le plan électoral, le politicologue estime que le PLQ vient ainsi de tourner le dos à une partie importante de sa clientèle. M. Laforest rappelle que la force du PLQ était justement d'attirer à la fois les «inconditionnels du fédéralisme» et une partie des nationalistes québécois.

Par son intervention «musclée» à l'ouverture du congrès, M. Bourassa a fait pencher clairement la balance du côté des «inconditionnels» et placé son parti dans une position «plus rigide-ment fédéraliste». La capacité de «rassembleur» du PLQ sort donc «diminuée du congrès».

Comme le faisait ressortir M. Bourassa dans son discours de clôture, le politicologue reconnaît

que les «conditionnels du fédéralisme» du PLQ «n'ont nulle part où aller» sur l'échiquier politique québécois. Il souligne cependant que si l'opposition souverainiste «a deux onces d'intelligence, ils vont offrir un poste clef à Jean Allaire dans le comité du NON dans un éventuel référendum sur les offres».

Le politicologue souligne que «c'est loin d'être le début de la paix constitutionnelle. On reste pris dans la mélasse constitutionnelle qui nous épuise». Non seulement le premier ministre a accepté une entente «provisoire et sans texte» mais il n'est même pas encore assuré qu'elle sera ratifiée.

Et même s'il parvenait à le faire et à gagner le référendum, le gouvernement devrait encore se lancer dans une série de négociations sur les ententes administratives, sur le gouvernement autochtone, et autres, rappelle M. Laforest.

De là à prévoir que M. Bourassa pourrait trébucher sur la prochaine élection, il n'y a qu'un pas que M. Laforest n'hésite pas à franchir. «Pour l'instant c'est pro-

bable. C'est déjà difficile de gagner une troisième élection au Québec et M. Bourassa approche de la fin de son mandat alors que l'économie va mal, que le taux d'insatisfaction à l'égard de son gouvernement monte... Les problèmes qu'a connus M. Bourassa avec le rejet de Meech et l'été indien sont de la petite bière à côté de ce qui l'attend» prévoit M. Laforest.

Le politicologue de Laval estime que Jean Allaire a visé juste en soulignant sur le plancher du congrès qu'on peut «s'interroger sur l'avenir d'un parti qui n'écoute pas ses jeunes, qui n'est pas ouvert aux défis de la génération montante».

L'auteur du rapport Allaire estime d'ailleurs lui aussi que le PLQ devra payer le prix électoral du virage effectué hier. «Je pense que les gens vont se poser les mêmes questions que moi, précisait M. Allaire à l'issue du congrès. Comment un parti peut-il adopter, en 18 mois, des décisions aussi opposées l'une à l'autre? Il y a une incohérence quelque part et les gens vont peut-être nous juger sévèrement».



Jean Campeau, un des pères de la Commission Bélanger-Campeau, a payé une visite de soutien au Rassemblement des jeunes souverainistes du Québec campés devant le parlement. Ils y sont depuis mardi afin d'inciter le gouvernement Bourassa à respecter la loi 150.

Même si 41 % de Québécois refusent l'entente

Voilà un «minimum d'acquis» pour M.-Y. Côté

SAINTÉ-FOY (PC) — Le sondage CROP publié hier révélant qu'une majorité de Québécois rejettent l'entente constitutionnelle du 22 août n'inquiète absolument pas le ministre Marc-Yvan Côté.

«Avec tout ce qui a été dit et publié depuis deux semaines, je me serais attendu plutôt à un pourcentage de 60-65 contre les offres», a déclaré le ministre de la Santé et organisateur électoral,

peu avant l'ouverture, hier matin, du congrès spécial de son parti, à Sainte-Foy.

Le sondage CROP-La Presse révélait que la population québécoise rejette les propositions constitutionnelles dans une pro-

portion de 41 % contre 37 % pour leur acceptation. Et 22 % des personnes interrogées ont répondu qu'elles ne savaient pas quoi en penser.

Pour le ministre Côté, ce rejet à 41 % constitue «un plancher, un minimum d'acquis à l'entente. Et MM. Bourassa et Rémiillard ne sont pas encore allés sur la place publique pour défendre cette entente.» Il a assuré que son parti mettra tous les efforts qu'il faut pour «aller sur le terrain avec cette entente».

Il a fait les éloges de Robert Bourassa comme étant le seul capable de vendre cela aux Québécois. «Ce n'est certainement pas Claude Morin qui peut donner à M. Bourassa des leçons au sujet

de la place que doit occuper le Québec dans le Canada.»

Le ministre Côté croit bien que le référendum qui sera tenu cet automne recueillera au moins la même majorité qu'au référendum de 1980. Pour ce qui est des dissidents, M. Côté déclare qu'ils auront toujours leur place au sein du Parti libéral, «un parti, a-t-il dit, qui a toujours été un parti de la majorité et qui continuera de laisser une place aux deux extrêmes».

Le rapport Allaire, selon lui, demeurera également la base du programme électoral du PLQ et ce congrès, pour lui, constitue une étape en vue de la réalisation des objectifs du parti.

Une journée tumultueuse

«Mesdames et messieurs, voici l'homme de la situation, notre chef, M. Robert Bourassa». Aussitôt ces paroles prononcées par le président du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Jean-Pierre Roy, le premier ministre Bourassa, étroitement encadré par un service de sécurité, fait son entrée au PEPS de l'université Laval.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Applaudi à tout rompre par les quelques 3500 délégués, membres et bénévoles venus à Québec pour régler, une fois pour toutes, le cas du rapport Allaire, le chef du gouvernement passe devant les troupes de la Commission jeunesse du PLQ et de leur leader, Mario Dumont. Autour de la quarantaine de jeunes, assis et silencieux, pratiquement de marbre, une foule en délire glorifie le chef.

Après avoir vanté l'accord constitutionnel «provisoire» paraphé avec ses homologues des autres provinces (il a laissé à son «vieux compagnon de route» Gil Rémiillard le soin d'expliquer en long et en large les tenants et les aboutissants de l'entente), Robert Bourassa a repris l'un de ses thèmes favoris, les affres d'un Québec indépendant. Abordant le sujet des autochtones, M. Bourassa a lancé des flèches empoisonnées à Jacques Parizeau.

Au grand plaisir d'un auditoire qui n'attendait que le moment de se trouver une tête de Turc, M. Bourassa a «planté» le président du Parti québécois l'accusant «d'exploiter les tensions» actuelles avec les autochtones et beaucoup de Québécois et de souhaiter pratiquement «un bain de sang».

La période d'étude et d'adoption des résolutions et amendements a donné lieu aux faits saillants de la journée. Les vedettes furent sans contredit Mario Dumont et Jean Allaire.

Une proposition de sous-amendement à un amendement remplaçant le mot «appui» cette entente par «reçoit favorablement» a suscité les plus beaux et les plus longs débats. Fallait voir les députés fédéralistes se démenant comme des diables dans l'eau pour faire adopter ce compromis en vue de diminuer les risques de conflits avec les jeunes nationalistes. Le sous-amendement a été adopté... et les jeunes ont quand même dit non à la proposition du parti. Un porte-parole de la Commission jeunesse s'est même fait huer copieusement lorsqu'il a pris la parole pour annoncer que son groupe dirait non à un amendement liant une louange au chef libéral à l'acceptation de l'entente. Le député de Salaberry-Soulanges, Serge Marcl, et l'ancien candidat libéral William Cosgrove se sont chargés de rabrouer l'auditoire. Fait aussi intéressant, les ministres Liza Frulla-Hébert et Gerald Tremblay se sont spontanément levés pour applaudir Mario Dumont qui venait de dire qu'il restera toujours un libéral dans l'âme.

Pendant que ses troupes débattaient ferme, Robert Bourassa récupérait un brin de ses récentes missions constitutionnelles. Il a fait une apparition à la fin du congrès, pour son discours de clôture. Sans doute inspiré par la longévité politique de Robert Bourassa, le président du parti, Jean-Pierre Roy, a commis un petit lapsus en l'appelant «Maurice... euh! Robert Bourassa!». Le fantôme de Duplessis hantait-il le PEPS?

École de Danse JACQUES DUVAL

LES COURS DÉBUTERONT DANS LA SEMAINE DU 8 SEPTEMBRE. Inscrivez-vous immédiatement!

682-3111

JOURNÉE PORTES OUVERTES

DIMANCHE LE 30 AOÛT DE 11 H À 17 H

Une invitation vous est lancée pour venir visiter L'ÉCOLE DE DANSE JACQUES DUVAL ainsi que ses magnifiques salles de réception. Pour cet événement particulier, une salle de démonstration sera spécialement décorée pour un mariage. Profitez de l'occasion pour vous inscrire à un cours de danse sociale de première session et recevoir en prime une cassette de musique de danse.

De plus, L'ÉCOLE DE DANSE JACQUES DUVAL offrira gratuitement une santé à tous les futurs mariés qui réserveront une salle dans ses locaux pour leur réception de mariage, lors de cette journée portes ouvertes.

UNE VRAIE AUBAINE

GEO METRO

4 PORTES 1992

- Transmission automatique

Un petit bijou à prix surprenant

Tel que unité 21661

7 540\$ - 750\$ = 6 799\$*

RABAIS ÉTUDIANT SPÉCIAL

*Préparation et rabais GM inclus. Transport et taxes en sus.

Avant d'acheter... Comparez les prix MARLIN!

MARLIN Chevrolet Oldsmobile Inc.

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec **688-1212**

Service de nuit jusqu'à 3 h du matin du lundi au jeudi

Dès ce soir

L'ÉVÉNEMENT

Toute la lumière sur les grands dossiers de l'heure!

Animateur : Pierre Nadeau

Dimanche, 18h

C'est la télévision

ÉDITORIAL

Une rentrée marquée par la réflexion

L'un des grands thèmes de la rentrée et de l'automne est bien celui de l'éducation.

À la suite d'une année consacrée à une prise de conscience du phénomène du décrochage, les prochaines semaines serviront à choisir les mesures les plus aptes à enrayer ce fléau. La relative rapidité avec laquelle cette opération « redressement » est menée est remarquable. Le dynamisme de la Fédération des commissions scolaires est particulièrement prometteur.

Au niveau postsecondaire, l'attention se portera surtout sur les cégeps dont tous les aspects seront minutieusement scrutés au cours d'une importante commission parlementaire.

Mais au milieu du débat constitutionnel qui arrivera à son point culminant, réussira-t-on à étendre l'intérêt pour la chose scolaire au-delà des cercles de spécialistes et toucher la population, pour insuffler dans tous les milieux le goût et l'ambition de réussir à l'école ?

Bien circonscrite par le ministère de l'Éducation, la question du décrochage devrait être abordée avec optimisme. On en connaît bien l'ampleur, les territoires où elle fait le plus de ravages ont été identifiés et, bien que les causes semblent multiples, de nombreux projets expérimentaux menés dans les écoles permettent de croire qu'on pourrait en résorber l'importance.

Il faut souligner ici l'attitude de l'actuel ministre de l'Éducation qui a eu l'intelligence, depuis les débuts, d'associer tous ses partenaires à la tâche. Nul doute qu'on retrouve chez le ministre Pagé le pragmatisme du père de famille qui a sûrement eu l'occasion de réaliser que le ministère est trop loin des salles de classe pour pouvoir dicter quoi que ce soit à l'école et qu'il n'arriverait jamais à rien en se mettant les parents, les enseignants et les administrateurs scolaires à dos.

Le débat sur les cégeps, qui sera principalement alimenté par la très sérieuse étude menée par le Conseil des collèges, devrait être plus ardu.

À ce niveau, les intérêts divergents des divers groupes en présence, qui contribuent à miner la performance des cégeps, semblent moins susceptibles de s'effacer. Il faudra peut-être livrer une dure bataille avant l'arrivée des nombreux ajustements et des éléments de renouveau qui semblent nécessaires pour la remise à jour de ce niveau d'enseignement 25 ans après sa création.

Il semble déjà acquis qu'on ne reviendra pas en arrière et qu'on ne séparera pas à nouveau l'enseignement général de l'enseignement technique. Les autorités ne semblent pas partager l'opinion de ceux qui estiment que la désaffection pour les métiers manuels serait apparue au moment où on les regroupait avec les programmes préparatoires à l'université. Sans doute craint-on que trop d'énergie et d'argent se perdent dans cette affaire de bâtisse et que la volonté de relance ou de réforme — on verra ce que ce sera — s'y épuise avant d'aborder les questions de fond.

Il faut surtout revoir le corpus des cours obligatoires et se résoudre à en exclure les cours d'éducation physique ; on doit aussi réviser la structure des programmes en sciences humaines, ces programmes-cafétiars trop éclatés pour constituer une préparation cohérente en vue d'études universitaires. Il faut encore trouver les moyens de créer une vie étudiante sur les campus des cégeps, qui se transforment trop facilement, dans les villes notamment, en d'anonymes « boîtes à cours ».

Doit-on prévoir un trimestre hors crédit de récupération pour les élèves du secondaire qui arrivent mal préparés ? Pourquoi pas ? N'investit-on pas aussi des sommes importantes dans de trop nombreux va-et-vient entre les programmes en raison du manque d'information des nouveaux cégepiens ? Un trimestre de mise à niveau et d'observation pourrait contribuer à réduire ces problèmes.

MARIE CAQUETTE

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

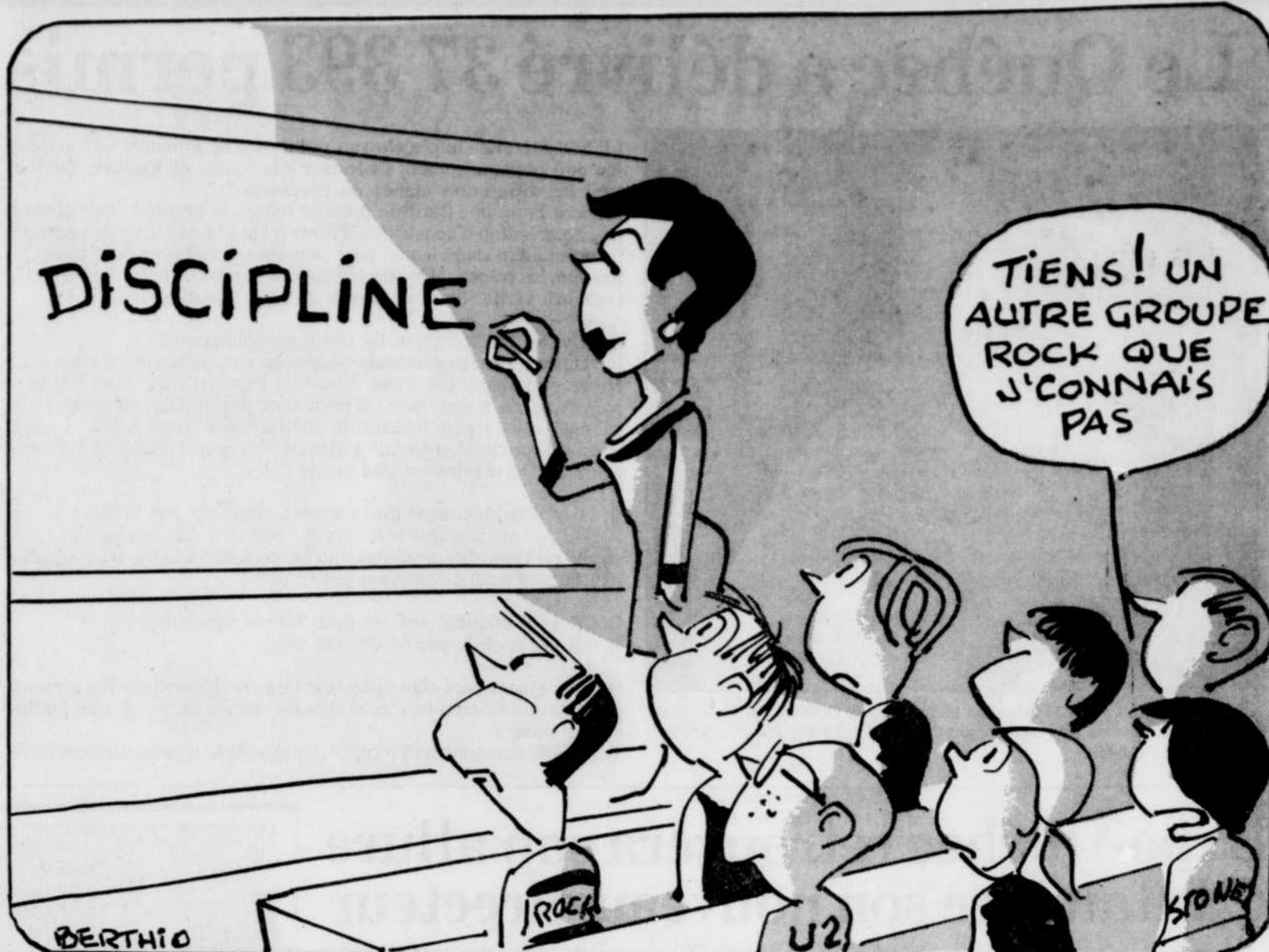
DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



Pour amateurs de démocratie déclinante

Claude Ryan avait employé une très jolie expression pour qualifier le virage à 180 degrés que René Lévesque avait fait faire au Parti québécois, en février 1982, quand il l'avait forcé à rétablir le trait d'union entre la souveraineté et l'association. M. Ryan avait parlé de « dentelle pour amateurs de démocratie déclinante ».

À l'époque, ça m'avait frappé parce qu'il n'avait pas l'habitude de s'exprimer en termes aussi poétiques. Aujourd'hui non plus d'ailleurs. Il avait bien quelques proverbes en réserve, du genre « petit à petit, le ruisseau perce le rocher », mais il donnait très rarement dans le petit point.

C'est vrai que la manière dont M. Lévesque s'y était pris pour imposer à son parti la tenue d'un référendum interne, aussitôt suivi d'un congrès extraordinaire, était discutable. Mais 135 000 membres en règle avaient quand même voté au « renouveau ».

S'il s'agissait de « dentelle pour amateurs de démocratie déclinante », je me demande comment on doit qualifier le spectacle que les libéraux ont offert au PEPS de l'université Laval, où plus du tiers de ceux qui ont voté n'étaient pas délégués. On pourrait peut-être remplacer « dentelle » par « macramé », ça ferait plus québécois.

Plusieurs ont fait la comparaison entre le congrès d'hier et celui de 1967, quand René Lévesque avait claqué la porte du PLQ. Il me semble qu'il faudrait plutôt le comparer au congrès péquiste de 1982.

Furieux contre Pierre Elliott Trudeau depuis la « nuit des longs couteaux », M. Lévesque avait tellement chauffé ses militants qu'il en avait finalement perdu le contrôle. À tel point qu'en décembre 1981, ils avaient résolu qu'une victoire électorale par une simple majorité de sièges à l'Assemblée nationale suffirait pour proclamer



Michel DAVID

l'indépendance.

Comme le premier ministre Bourassa l'a fait hier, M. Lévesque avait alors mis tout son poids dans la balance pour faire annuler les décisions du congrès. Les militants péquistes avaient obéi au diktat la mort dans l'âme. Comme bien des libéraux réunis au PEPS.

En mars 1991, le thème du congrès qui a adopté le rapport Allaire était *Un Québec libre de ses choix*. Hier, c'était *Le Québec, une vision, un choix*. Le message était clair : un seul choix, celui du chef. Le lapsus commis par le président du PLQ, Jean-Pierre Roy, était très révélateur. À la fin du congrès, il a présenté le premier ministre du Québec, M. Maurice... Il n'a pas eu besoin d'ajouter Duplessis, tout le monde avait compris.

S'il y en a qui avaient encore un doute sur l'issue du congrès, il a été dissipé dès l'instant où M. Bourassa a fait son apparition. Pendant de longues minutes, les militants l'ont ovationné comme ils ne l'avaient pas fait depuis longtemps. Le vote de l'après-midi n'était plus qu'une simple formalité.

Le président de la Commission jeunesse, Mario Dumont, savait parfaitement à quoi s'en tenir. Quand je l'ai croisé en arrivant au PEPS, il a fait allusion à une chronique dans laquelle je l'avais comparé au Super Mario du Nintendo, qui doit affronter des obstacles de plus en plus difficiles à mesure que le jeu progresse. « Tu sais, à la fin, il faut que tu pitonnes vite en maudit,

parce qu'il y a seulement des ennemis ».

Chapeau, il ne s'est pas dégonflé. « Quand on est contre l'entente, il faut aller jusqu'au bout », a-t-il dit. Lorsqu'il a déclaré, à la fin de son intervention, qu'il demeurerait « un libéral dans l'âme », tout le monde l'a applaudi, en concluant sans doute qu'il resterait au PLQ. Je ne suis pas sûr que c'est la bonne interprétation. Au contact de son chef, il a développé avec beaucoup de talent l'art du sous-entendu.

Pour l'instant il se dit en réflexion, mais si jamais il y a un référendum sur l'entente intervenue le 22 août, M. Dumont et ses amis de la Commission jeunesse n'auront d'autre choix que de se ranger dans le camp du NON. Auquel cas je vois mal comment ils pourraient rester au PLQ, si difficile que ce soit de couper le cordon ombilical.

Raison de plus pour M. Bourassa d'hésiter avant de se lancer dans l'aventure référendaire. Déjà les sondages ne sont pas très rassurants. Si Me Jean Allaire et les jeunes libéraux entrent en campagne contre l'entente aux côtés des forces souverainistes, l'adhésion déjà douteuse des francophones deviendra très problématique.

Il y avait un adjoint de Jacques Parizeau dans les gradins du PEPS. Je vous assure qu'il en a pris des notes durant les interventions de Me Allaire et de Mario Dumont. Vous pouvez être assuré qu'on leur ferait une place de choix sous le parapluie du NON. Et on ne leur demanderait surtout pas de joindre les rangs du PQ : leur passé libéral est bien trop précieux.

Pour le moment, M. Bourassa peut toujours opposer son entente, si insatisfaisante soit-elle, au « radicalisme » du chef péquiste, qui recommandait — imaginez donc — d'utiliser la manière forte contre les mohawks, en juillet 1990. Il aurait plus de mal à faire passer Me Allaire pour un dangereux aventurier.

Point de vue

L'accord constitutionnel n'éliminera pas les chevauchements

par Germain JULIEN

Le 21 août dernier, le premier ministre Bourassa a accepté une entente de principe sur un partage virtuel des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, qui reprend essentiellement les éléments de l'entente conclue par les autres provinces le 7 juillet. Ce nouveau partage des compétences est conforme également à celui proposé par la Commission Beaudoin-Dobbie en mars et que le premier ministre Bourassa avait qualifié de fédéralisme dominateur.

Lors des négociations multilatérales du 21 août, le premier ministre Bourassa n'a fait aucun gain par rapport aux offres antérieures en matière de redistribution des pouvoirs.

Sur le plan politique, il a obtenu de la part du premier ministre Mulroney deux engagements qui ne seront pas inscrits dans la constitution : d'une part, étudier des moyens d'encadrer plus étroitement le pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence provinciale, comme

l'éducation, la santé et le bien-être social ; d'autre part, établir des mécanismes pour harmoniser les pratiques administratives des organismes réglementaires fédéraux et provinciaux en matière de télécommunications.

L'entente aura un effet minime sur la décentralisation du fédéralisme canadien, sur l'augmentation des pouvoirs du gouvernement du Québec dans les domaines économique, culturel, social et international et sur la réduction de l'empiètement fédéral-provincial. Elle se situe aux antipodes des demandes traditionnelles du Québec en matière constitutionnelle. Elle aura particulièrement peu d'effet sur la réduction des chevauchements entre les deux ordres de gouvernement.

Une étude présentée à la Commission Beaudoin-Dobbie par le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement fédéral a révélé que 67 % des programmes fédéraux chevauchent des programmes provinciaux. Ces programmes en chevauchement représentent 65 % des dépenses fédérales, exceptions faites de la dette publique et du

compte d'assurance-chômage, et touchent 45 % du personnel.

En comparaison, les programmes fédéraux que l'entente constitutionnelle prévoit transférer, en principe, à l'ensemble des provinces, concernent tout au plus 3 % des programmes. D'un autre côté, l'engagement politique pris par le premier ministre Mulroney d'encadrer plus étroitement le pouvoir fédéral de dépenser porte sur 3 % des programmes fédéraux.

C'est dire que la réduction des chevauchements consécutive à ces accords constitutionnel et politique pourrait toucher dans des conditions optimales seulement 6 % des programmes. Mais pour que cette hypothèse maximale se réalise, il faudrait réviser et modifier plusieurs dispositions de l'entente dont le caractère dominateur contribuera à perpétuer les chevauchements.

Selon l'accord intervenu entre les premiers ministres, le Québec obtiendra, après la négociation d'ententes administratives, le retrait d'Ottawa de six secteurs d'activités qui avaient été attri-

bues de façon exclusive aux provinces en 1867, mais qui avaient été envahis progressivement par Ottawa : les forêts, les mines, le tourisme, l'habitation, les loisirs et les affaires urbaines. Cependant, Ottawa pourra poser des conditions à son retrait et imposer des normes nationales de manière à continuer d'exercer sa tutelle dans ces domaines.

L'entente accorde aux provinces la compétence exclusive sur la formation de la main-d'œuvre et sur la culture. Dans le domaine culturel, Ottawa conservera tous ses programmes d'aide financière et toutes ses institutions comme le Conseil des arts, Téléfilm, Radio-Canada et les musées nationaux.

En réalité, ce réaménagement des pouvoirs n'éliminera aucun chevauchement dans le secteur de la culture. Il reconnaîtra au gouvernement fédéral un rôle légitime dans un domaine de compétence provinciale et laissera au Québec un rôle mineur dans un domaine qui est fondamental pour la préservation et la promotion du caractère distinct

de la société québécoise.

Par contre, il est évident qu'un transfert complet et inconditionnel des pouvoirs en matière de formation de la main-d'œuvre serait une mesure qui améliorerait de façon significative le fonctionnement du fédéralisme canadien. Toutefois, dans ce domaine aussi, le transfert des pouvoirs est conditionnel à la négociation d'une entente bilatérale qui établira les conditions de retrait du gouvernement fédéral. Ottawa pourra imposer des objectifs nationaux ou transférer seulement une partie des programmes.

Le 21 août, le gouvernement fédéral et les provinces se sont engagés à négocier des ententes bilatérales qui pourront être inscrites dans la constitution et qui permettront aux provinces de jouer un rôle accru dans les domaines du développement régional et de l'immigration. À long terme, cet arrangement aura pour effet d'augmenter les occasions de chevauchement entre les deux ordres de gouvernement, puisque ces deux secteurs d'activités deviendront légalement de compétence commune.

En matière de télécommunications, l'accord conclu pour harmoniser les pratiques des organismes réglementaires devrait contribuer à éliminer les contradictions les plus flagrantes, mais il ne permettra pas de régler tous les problèmes posés par les chevauchements dans ce secteur, notamment en matière de radiodiffusion.

Finalement, l'entente stipule que le Québec pourra choisir de ne pas participer à tout nouveau programme national à frais partagés qui serait créé dans un domaine de compétence provinciale. Mais pour recevoir une compensation financière, le gouvernement du Québec devra mettre en oeuvre un programme compatible avec les objectifs fédéraux. Cette nouvelle disposition constitutionnelle permettra en quelque sorte à Ottawa d'exercer une tutelle sur le Québec et d'imposer indirectement des normes fédérales d'action dans des domaines de compétence provinciale.

M. Germain Julien est professeur à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

LE MONDE

Tout peut être acheté dans l'enfer somalien

MOGADISCIO (D'après AP) — Pour ceux qui ont de l'argent, tout peut être acheté en Somalie, un pays où entre 1,5 et 2 millions de personnes sont menacées de mourir de faim.

Du riz? Un sac de 50 kilos volé à la Croix-Rouge se vend \$15 US. Un passeport contrefait pour vous permettre de fuir le pays? On vous en propose un pour 50 \$. Le prix d'un passeport diplomatique, tout aussi faux, est plus élevé.

La guerre, l'anarchie et la famine ont éliminé les structures économiques normales, mais des marchés sont devenus actifs dans les bidonvilles de Mogadiscio, où seulement des dollars américains vous permettront d'acheter des biens volés.

Il y a une abondance de sacs de riz et de fèves. Les contenants qui portent la mention Emergency Relief Aid prouvent qu'il s'agit d'un détournement de l'aide alimentaire envoyée par l'Allemagne, le Canada, l'Arabie Saoudite, les États-Unis et d'autres pays.

Il y a tellement de riz volé que le prix d'un sac de 50 kilos a baissé de 50 \$ à 15 \$.

C'est dire que ceux qui ont de l'argent trouvent à des prix ridiculement bas des aliments destinés à des gens qui crèvent de faim.

La Somalie était déjà un pays très pauvre quand le dictateur Mohammed Siad Barré a été renversé l'année dernière. Depuis, la guerre permanente entre clans a détruit une bonne partie de la capitale, dont son secteur commercial. Tous les magasins ont été pillés. Les réseaux électrique et téléphonique ont cessé de fonctionner au début de l'année dernière. Il n'y a plus de service de police, de service postal ou de véritable gouvernement.

Dans ce pays où les bandes armées pullulent, un marché d'armes existe dans un autre secteur de Mogadiscio. Un fusil d'assaut AK-47, fait en URSS, se vend seulement 130 \$ US et un M-16 américain moitié moins. Le vendeur explique que l'arme américaine coûte moins cher parce que les munitions sont plus rares.



Marisa Azaret (à droite), une psychologue, tente de consoler Maria Maderra, 74 ans, qui a trouvé refuge dans une école transformée temporairement en abri. La maison de Mme Maderra a été détruite par l'ouragan Andrew.

Aide accrue aux victimes d'Andrew

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Le président George Bush a annoncé hier le déblocage de plus de 500 millions \$ en faveur des victimes de l'ouragan Andrew, le Pentagone indiquant que les effectifs des troupes fédérales en Floride allaient être portés à 14 500.

Le département de la Défense avait précédemment fixé à 7000 le nombre de militaires requis. Un des responsables de l'opération, le général John Heldstab, a précisé que la Marine allait également envoyer cinq bâtiments chargés de 2000 tonnes de nourriture et de fournitures d'urgence.

L'armée a déjà la capacité de fournir de l'eau potable et trois repas par jour à plus de 60 000 personnes. Plus de 300 000 rations alimentaires ont déjà été distribuées et 600 000 doivent arriver dans les prochaines 48 heures.

Bush a annoncé que 360 millions \$ allaient être affectés immédiatement à l'Agence fédérale pour les secours d'urgence (FEMA). D'autre part 140 millions \$ de bons d'alimentation vont être distribués aux personnes les plus pauvres. A deux mois de l'élection présidentielle, Bush a dénoncé avec virulence les journalistes qui s'interrogent sur les éventuelles motivations politiques de sa diligence. Il avait été critiqué pour sa lenteur lors de précédentes catastrophes naturelles.

Une fillette de neuf ans est décédée hier dans un incendie provoqué par une bougie dans une maison de Florida City privée d'électricité par l'ouragan Andrew, a indiqué la police locale. Sa mort porte à au moins 32 le nombre de personnes tuées directement ou indirectement cette semaine par l'ouragan: 25 en Floride, trois en Louisiane et quatre aux Bahamas.

L'agence fédérale pour les secours d'urgence a par ailleurs établi le coût des dégâts en Floride à entre 20 et 30 milliards \$ de dollars. Le chiffre comprend entre 10 et 20 milliards \$ de pertes matérielles ainsi que les sommes affectées aux secours.

Le gouverneur de la Louisiane, Edwin Edwards, a estimé pour sa part que l'ouragan coûterait à son Etat entre 70 et 100 millions \$ en maisons détruites ou endommagées, et au moins 200 millions \$ en dégâts aux exploitations de canne à sucre.

En Floride, on compte autour de 180 000 personnes sans-abri et, en Louisiane, environ 1500. Enfin, au moins 750 000 personnes étaient toujours privées d'électricité en Floride et 137 000 en Louisiane.

Faible écart entre Bush et Clinton

WASHINGTON (AFP, AP) — L'écart entre le candidat démocrate à l'élection présidentielle Bill Clinton et le président George Bush s'est resserré, selon deux sondages rendus publics hier, qui ne donnent plus que 6 % et 10 % d'avance à Clinton.

Selon un sondage Time Magazine-CNN réalisé mardi et mercredi, M. Clinton obtient 46 % des suffrages des Américains se déclarant prêts à voter le 3 novembre, contre 40 % à Bush. Un sondage réalisé pour les mêmes médias la semaine dernière pendant la convention républicaine de Houston donnait Clinton à 47 % contre 36 % au président Bush. La marge d'erreur du sondage est de trois points.

Une autre enquête Gallup-Newsweek indique un écart de 10 points, Clinton recueillant 49 % contre 39 %.

Dans le sondage Time-CNN, les taux « d'impressions favorables » des deux candidats sont quasiment identiques: 53 % pour Clinton et 52 % pour Bush. Les cotes de popularité des candidats à la vice-présidence restent en revanche très inégales: 52 % pour le sénateur démocrate du Tennessee Al Gore, contre 36 % pour le vice-président Dan Quayle.

Selon le même sondage, l'économie est la grande préoccupation des électeurs, 60 % estimant que cela est le principal problème dont les candidats devraient s'occuper.

En Bref

■ Embargo violé

LONDRES (AFP) — Plusieurs grandes compagnies britanniques, dont ICI, Royal Ordnance et British Steel, ont fourni des composants d'armes à un réseau international secret qui exportait des armes en Iran en dépit des embargos internationaux, affirme aujourd'hui The Independent On Sunday. Selon le journal, les hauts responsables du ministère de la Défense étaient au courant de l'opération et le ministère du Commerce et de l'Industrie a fourni les documents pour les licences d'exportation. Une entreprise britannique, Allivane, était au centre du réseau qui a rapporté 1 milliard \$ aux compagnies britanniques, selon le journal.

■ Découverte d'une caravelle

NEW YORK (NYTNS) — Dans les eaux turquoises des Bahamas, des chasseurs de trésor ont découvert l'an dernier les restes de ce qui semble être une caravelle espagnole du début du 16^e siècle, affirment maintenant des experts qui disent que ce pourrait être l'épave la plus ancienne trouvée en Amérique. Si c'est le cas, le navire aurait traversé l'Atlantique quelques années après les navires de Christophe Colomb. Les restes du bateau ont été découverts à 45 km au nord de West End, une île des Bahamas. Le navire mesurait moins de 20 mètres et l'examen des canons a déterminé qu'il avait été construit au début du 16^e siècle.

■ Quatre voyages du pape en 1993

LORENZAGO DI CADORE, Italie (Reuter) — Le pape Jean-Paul II se rendra en 1993 aux États-Unis, en Ouganda, en Espagne et dans les pays baltes, a annoncé hier le Vatican. Le pape, qui est actuellement en convalescence dans les Dolomites après l'ablation d'une tumeur, en juillet, a maintenu son voyage en République dominicaine en octobre, mais a annulé des visites au Mexique, au Nicaragua et à la Jamaïque. Complètement rétabli de son opération le pape regagnera mercredi sa résidence d'été de Castelgandolfo, près de Rome.

■ Havel vise la présidence tchèque

PRAGUE (Reuter) — Vaclav Havel, qui a abandonné il y a six semaines la présidence de la Tchécoslovaquie, envisage de retourner dans l'arène politique pour briguer la présidence de la République tchèque, a rapporté hier la radio de Prague. « Je ne vais pas disparaître aussi facilement de la vie publique », a-t-il déclaré. Aux termes d'un accord conclu mercredi, la Tchécoslovaquie sera divisée en deux États indépendants à partir du 1^{er} janvier 1993.

■ Les armes se taisent à Kaboul

KABOUL (AFP) — Les tirs de roquettes ont cessé hier à la mi-journée à Kaboul après l'annonce qu'un cessez-le-feu avait été conclu entre factions moudjahidines rivales. Le cessez-le-feu est intervenu peu après que le gouvernement afghan a annoncé la conclusion d'un accord avec le Hezb-i-Islami de Gulbuddin Hekmatyar.

■ Manifestation anti-racisme

ROSTOCK, Allemagne (Reuter) — Des milliers de personnes ont participé samedi à une manifestation contre le racisme à Rostock, théâtre durant la semaine de violents incidents xénophobes déclenchés par des groupes néo-nazis. La manifestation s'est déroulée pour l'essentiel dans le calme. Mais des anarchistes ont provoqué la police à l'issue du défilé. Plus de 75 personnes ont alors été arrêtées. La police a estimé à 6000 le nombre de participants à la manifestation.

Karadzic promet encore de lever le siège de Goradzé

SARAJEVO (AP, AFP, Reuter) — Le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a annoncé hier la levée du siège de Goradzé en signe d'application des décisions de la conférence de Londres sur la Yougoslavie.

Dans un communiqué le « président » de la « république serbe de Bosnie-Herzégovine » autoproclamée, déclare avoir « donné l'ordre de lever le siège de Goradzé ».

Ce n'est pas la première fois que Karadzic annonce la fin de ce siège qui vise, selon lui, à obtenir la libération de 3000 Serbes détenus dans un stade de football. Des journalistes, qui ont réussi à pénétrer à Goradzé, n'ont vu aucun prisonnier dans ce stade.

Par ailleurs, la guerre a continué de faire rage en Bosnie. Rien qu'à Sarajevo, au cours des 24 dernières heures, il y a eu 20 tués et 143 blessés, dont trois casques bleus français.

Odyssée d'un Boeing détourné

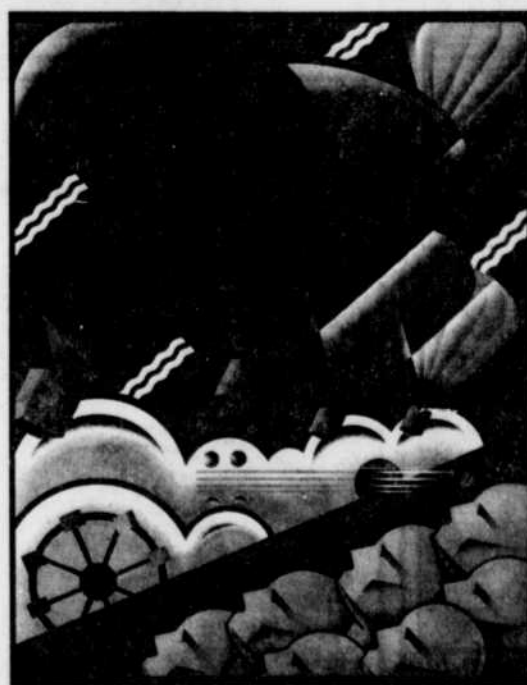
ROME (Reuter, AFP) — Plus de 24 heures après avoir été détourné au-dessus du Yémen, un Boeing éthiopien a atterri ce matin à l'aéroport romain de Ciampino.

On ignorait les intentions des pirates qui ont laissé partir les passagers — 66 à 79 personnes selon diverses sources — lors d'une escale à Djibouti.

Un responsable de l'aéroport du Caire, où l'avion a fait escale hier après-midi, a déclaré que cinq pirates et neuf membres d'équipage — 14 personnes au total — se trouvaient encore à bord de l'appareil.

L'appareil a été détourné après avoir décollé d'Addis Abéba, la capitale éthiopienne. Il s'est successivement à Djibouti, à Aden, au Yémen, puis au Caire.

UN GRAND WEEK-END... HAUT EN COULEUR!



DU 4 AU 7 SEPTEMBRE 1992
AU PARC DE LA BAIE, GATINEAU (QUÉBEC)

Cet été, le 5^e Festival de montgolfières de Gatineau vous convie à 4 jours de festivités des plus grandioses. Plus de 125 montgolfières provenant d'Europe et d'Amérique, dont plusieurs de formes inédites seront de la fête.

Consultez notre programme! Couleurs, ballons, manèges, animation, plus de 200 spectacles vous seront présentés.

Le 5^e Festival de montgolfières de Gatineau est une promesse de plaisir pour toute la famille. Le stationnement est gratuit et l'entrée est libre pour les enfants de 110 centimètres (3 pieds et demi) et moins.

Soyez au rendez-vous, c'est à ne pas manquer!

POSTE MAIL RICHARD SÉGUIN le 4 septembre	LUK LAROCHELLE le 5 septembre	CELINA BARR le 6 septembre	LES B.B. le 7 septembre
--	--	---------------------------------------	------------------------------------

CONSEILLERES OFFICIELLES

PROMENADES



MÉDIAS OFFICIELS

LeDroit

Bonjour

Journal

CNN 97AM

CMAF

CHEZ 106

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

CHOT 90

JEEP YJ "S" 1992

11 995\$

- Unité #3322
- Moteur 2.5 litres
- Transmission manuelle 5 vitesses
- Toit rigide
- Radiocassette AM/FM
- Servofrein
- Servodirection
- 2 rétroviseurs
- ET plus encore

GOSSELIN

APRÈS-VENTE AUTO DE COURTOISIE GRATUITE
* Rabais inclus, frais d'expédition et taxes en sus

ST-NICOLAS 831-2050

RÉSULTATS
Loto-Québec

Extra		Banco	
Tirage du 92-08-29		Tirage du 92-08-29	
NUMÉROS	LOTS	14	15
8 4 7 0 9 8	100 000 \$	27	29
4 7 0 9 8	1 000 \$	32	33
7 0 9 8	250 \$	39	47
0 9 8	50 \$	48	52
9 8	10 \$	54	54
8	2 \$	57	59
		64	68
		70	70

Prochain tirage: 92-08-31

SELECT Tirage du 92-08-29

4 11 19 33 38 42

Numéro complémentaire: 28

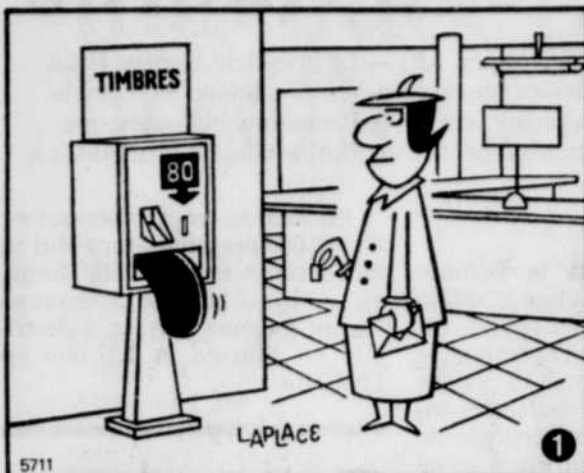
MISE-TOT 8 16 17 30

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LES B.D. DU SOLEIL

Trouve les 8 erreurs



Solution: 1. Col de la veste. 2. L'enveloppe est plus longue. 3. Dalle géométrique au coin du mur. 4. La plaque «80» plus large. 5. La colonne du fond est plus longue. 6. Écriteau du fond plus large. 7. Coin du comptoir au fond à droite. 8. Décalage complet à droite.

BLONDINETTE

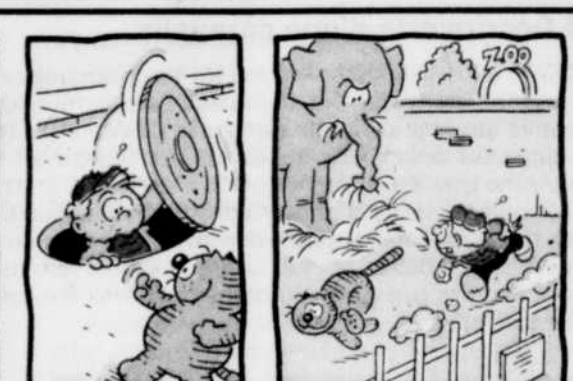
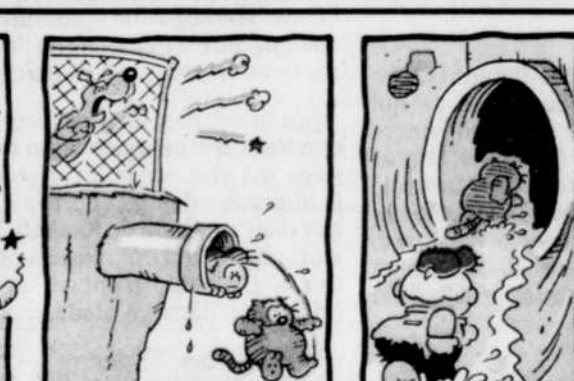


PEANUTS ET LE BON VIEUX Charlie Brown

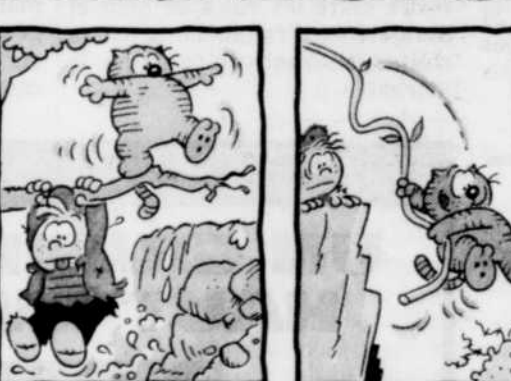
par SCHULZ



HÄGAR L'HORRIBLE



LES ÉTONNEMENTS D'ADELBERT



Baptiste

"L'Homme qui vit DANS UNE POUBELLE!"

Scénario et dessin: André Ph. Côté

